

La certification forestière

Un sceau d'approbation apposé sur les forêts canadiennes

(EN)—Les produits forestiers certifiés paraissent semblables aux autres. Mais qu'il s'agisse de papier à photocopie, de bois de sciage ou de matériau d'emballage, ils sont assortis d'une prime: les acheteurs savent que la fibre provient d'une source gérée de manière responsable.

Cela est particulièrement important en Amérique du Nord, où les consommateurs veulent être certains qu'ils appuient de bonnes pratiques forestières.

Kathy Abusow est PDG de Sustainable Forestry Initiative (SFI), organisme indépendant qui administre un des programmes de certification forestière croissant le plus rapidement dans le monde. Elle avance que cette croissance tient du fait que davantage de personnes comprennent la valeur de la certification, tant sur le terrain que sur les étalages des magasins.

Mme Abusow sait aussi qu'il reste encore beaucoup à faire. «Seulement 10 % des forêts du monde sont certifiées, et ce n'est pas assez, dit-elle. Un objectif essentiel du programme SFI est de collaborer avec toutes les normes de certification

forestière crédibles pour trouver des façons d'élargir la certification et d'appuyer la foresterie responsable.»

Pour être certifiées, les opérations forestières doivent être vérifiées par un organisme de certification indépendant et agréé. La norme forestière SFI repose sur la gestion durable des forêts et prévoit des mesures pour protéger la qualité de l'eau, la biodiversité, les habitats fauniques, les espèces en péril et les forêts ayant une valeur de conservation exceptionnelle. Les acheteurs qui voient un label SFI sur des produits de papier ou de bois peuvent avoir confiance que la fibre provient d'une source légale et gérée de manière responsable.

L'Amérique du Nord compte près de la moitié des terres certifiées dans le monde. Le Canada et les États-Unis sont donc bien placés pour offrir un approvisionnement soutenu en fibres certifiées, à un moment où l'on assiste à une demande croissante de construction écologique et d'achat responsable de papier.

Il existe au Canada trois programmes de certification forestière, soit, en plus du programme SFI, ceux de l'Association canadienne de normalisation (CSA) et du Forest Stewardship Council (FSC).

Le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) affirme que tous trois «démontrent et favorisent la durabilité des pratiques de gestion forestière au Canada».

«Les consommateurs peuvent améliorer la gestion des forêts à l'échelle mondiale en exigeant des produits de papier et de bois certifiés, affirme Mme Abusow. Cela est d'autant plus important quand on sait que 90 % des forêts du monde ne sont pas certifiées et se trouvent parfois dans des territoires où manquent les cadres juridiques solides qui existent en Amérique du Nord.»